



Date de convocation	Présent	Dont suppléant	Pouvoir	Absent	Vote pour	10
26 janvier 2026	9	1	1	2	Vote contre	0
					Abstention	0

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 03 février 2026

Sous la présidence de Madame Rachel BURGY, Présidente du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point 1 - 2026/01 : Adoption du procès-verbal du comité syndical du 17 décembre 2025.

Le Comité Syndical,

Le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2025 est joint en annexe.

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du comité syndical du 10 décembre 2021 relative au règlement intérieur du SERM ;

DÉCIDE

D'ADOPTER le procès-verbal de la réunion du comité syndical qui s'est tenu le 17 décembre 2025.

La Présidente,
Rachel BURGY